

DOSSIER DOCUMENTAIRE

*BIODIVERSITÉ  
ET COLLECTIVITÉS,  
QUELLES  
OPPORTUNITÉS  
POUR LES  
TERRITOIRES ?*

*7 ET 8 FÉVRIER 2018  
MONTPELLIER*



## TABLE DES MATIERES

---

<b>TABLE DES MATIERES</b>	<b>2</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>3</b>
<b>TEXTES REGLEMENTAIRES</b>	<b>4</b>
<b>VEILLE PRESSE ET PUBLICATIONS PROFESSIONNELLES</b>	<b>4</b>
A. Biodiversité : contexte et enjeux	4
B. Biodiversité : l'action locale	9
1) Planification Urbanisme Aménagement	9
2) Protection & restauration de la biodiversité dans les espaces naturels, agricoles & zones humides	11
3) Actions en faveur de la biodiversité urbaine	14
<b>SITOTHEQUE</b>	<b>18</b>

## INTRODUCTION

---

La loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages a inscrit le principe de coopérations renforcées entre les collectivités territoriales et l'Agence française pour la biodiversité (AFB).

En effet, les questions de la biodiversité sont mobilisées dans les politiques publiques de développement économique, d'aménagement et de gestion des territoires, de l'environnement, d'urbanisme, du tourisme ou de la santé.

Partager les bonnes pratiques, créer de nouveaux partenariats, impulser de nouveaux projets de territoire, mieux mobiliser les financements, se faire accompagner, se former et développer ses compétences sont aujourd'hui nécessaires pour mieux agir ensemble pour préserver la biodiversité dans les territoires.

*Cette ressource documentaire n'a pas vocation à lister de manière exhaustive l'ensemble des articles parus sur le thème de la biodiversité.*

*Les références mentionnées dans ce document sont issues de la veille documentaire thématique réalisée par le réseau des documentalistes du CNFPT.*





## TEXTES REGLEMENTAIRES

---

### **LOI n° 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages (1)**

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033016237&dateTexte=20171213>

Après la loi relative à la protection de la nature de 1976 et la loi sur la protection et la mise en valeur des paysages de 1993, la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages a été promulguée le 9 août 2016. Cette loi inscrit dans le droit français une vision dynamique et renouvelée de la biodiversité et a pour ambition de protéger et de valoriser notre patrimoine naturel, pour faire de la France le pays de l'excellence environnementale et des croissances verte et bleue.

## VEILLE PRESSE ET PUBLICATIONS PROFESSIONNELLES

---

### **A. Biodiversité : contexte et enjeux**

#### **Biodiversité : l'AFB, le MNHN et le CNRS créent un centre d'expertise et de données sur la nature** / RADISSON LAURENT

Actu-environnement.com, 11/12/2017

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/biodiversite-nature-donnees-expertise-UMS-PatriNat-MNHN-AFB-CNRS-INPN-30239.php4>

Nicolas Hulot l'avait annoncé début octobre. Cette annonce a pris corps lundi 11 décembre : l'Agence française pour la biodiversité (AFB), le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) et le CNRS ont signé la convention de création de l'unité mixte de service "Patrimoine naturel" (UMS PatriNat).

#### **Restauration écologique : CDC Biodiversité accompagne désormais seize projets Nature 2050** / RADISSON LAURENT

Actu-environnement.com, 22/11/2017

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/restauration-ecologique-caisse-depots-biodiversite-30109.php4>

Un an après son lancement, la filiale de la Caisse des dépôts fait un premier bilan de son programme d'adaptation des territoires aux changements climatiques et de restauration de la biodiversité. Seize projets sont désormais engagés.

#### **Brune POIRSON, secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique. « Le rôle crucial du paysage dans la transition écologique »** / MIGUET LAURENT

Journal des communes, 17/11/2017, p. 22-28

La continuité l'emporte sur le changement dans la politique paysagère de l'État. En témoigne la première interview d'un membre du gouvernement d'Édouard Philippe, consacrée à ce sujet. Brune Poirson, secrétaire d'État auprès de Nicolas Hulot, annonce le lancement de la session 2018 du Grand Prix national du paysage, et insiste sur le rôle des régions dans la reconquête de la biodiversité. Le plan national d'action pour le paysage, annoncé le 25 septembre 2014 par la prédécesseure de Nicolas Hulot, reste-t-il à l'ordre du jour ? Mérite-t-il une actualisation ?

#### **Pesticides, pollution : SOS insectes !** / RABOTTIN EMILIE

Gazette de Montpellier (la), 02/11/2017, n° 1533, p. 16

C'est l'hécatombe : papillons, abeilles, sauterelles... disparaissent. Conséquence : les oiseaux n'ont plus rien à manger et la production mondiale de nourriture est menacée.

### **Mon projet pour la planète**

Ministère de la transition écologique et solidaire, 11/2017

<https://www.monprojetpourlaplanete.gouv.fr/>

Afin d'associer directement les Français aux actions sur le climat, Nicolas Hulot a annoncé lors du lancement du Plan climat, le 6 juillet 2017, un projet de budgets participatifs. A travers Mon projet pour la planète, les citoyens sont invités à proposer des projets dans les domaines de l'énergie, de l'économie circulaire et de la biodiversité. Cet appel à initiatives citoyennes vise à soutenir et à aider à développer des actions concrètes exemplaires et innovantes, fédérant une diversité d'acteurs, notamment de la société civile, pour lutter contre le dérèglement climatique et pour améliorer le cadre de vie au quotidien, dans une perspective d'essaimage potentiel de certains projets sur le territoire national. Le montant consacré à « Mon projet pour la planète » est de trois millions d'euros. « Mon projet pour la planète » a pour but de :

- valoriser les projets des citoyens s'impliquant de manière effective dans la mise en œuvre d'actions en lien avec les ambitions du Plan climat ;
- d'associer les citoyens aux choix des actions mises en œuvre pour soutenir les innovations dans les secteurs de l'énergie, de l'économie circulaire ou encore de la biodiversité.

### **Muttersholtz, nouvelle capitale française de la biodiversité / BOEDEC MORGAN**

Localtis.info, 03/10/2017

<http://www.caissedesdepotsdesterritoires.fr/cs/ContentServer?pagename=Territoires/Articles/Articles&cid=1250279820017>

Après Grande-Synthe, Montpellier, Lille, Niort, Strasbourg et Rennes, Muttersholtz (Bas-Rhin) devient la nouvelle capitale française de la biodiversité. Une fois n'est pas coutume, le jury distingue un petit village de 2.000 habitants, "territoire reconnu d'innovation" du centre Alsace administré par un "maire engagé" qui a fait de la biodiversité, avec l'énergie, "l'enjeu majeur de la politique communale".

### **Environnement. Préservation de la biodiversité : dix-neuf chantiers à consolider / HUTEAU HELENE**

lagazettedescommunes.com – Club Techni.cités, 25/09/2017

<http://www.lagazettedescommunes.com/524840/preservation-de-la-biodiversite-dix-neuf-chantiers-a-consolider/?abo=1>

La première Stratégie nationale de biodiversité a échoué à stopper le déclin de la biodiversité française en 2010. Un collectif de 14 associations et fondations fixe au gouvernement un agenda en 19 points, afin de ne pas rater les objectifs 2020 d'Aichi (Japon) de la Convention Biodiversité de l'ONU.

### **Biodiversité : un an après la loi, mobilisation locale / HUTEAU HELENE**

Courrier des maires et des élus locaux (le), 09/2017, n° 315, p. 25-29

Les agences régionales de biodiversité (ARB) se créent en ordre dispersé dans l'Hexagone. Si certaines restent attentistes, la plupart relèvent le défi d'optimiser et de démultiplier les actions sur leur territoire. Quarante ans après la loi "Nature" de 1976, la loi "biodiversité" d'août 2016 crée un cadre pour dédommager les atteintes à la faune et à la flore. Les collectivités font partie des gardiennes d'une biodiversité à préserver.

### **Biodiversité. Une stratégie en quête d'un nouveau souffle / BOEDEC MORGAN**

Environnement magazine, 09/2017, n° 1759, p.22-31

La montée en puissance de la Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB 2011-2020) n'est pas aussi rapide qu'escomptée. Arrivée aux deux tiers du parcours, le dispositif est en pleine relance.

### **Les premières agences régionales pour la biodiversité seront opérationnelles début 2018 / RADISSON LAURENT**

Environnement et technique, 09/2017, n° 372, p. 38-39

Ni obligation, ni modèle. Les régions ont le choix de créer ou non une agence et, si elles le font, des missions qu'elles lui confient. Résultat ? Les premières agences vont voir le jour début 2018, là où d'autres régions n'ont aucun projet.



**Biodiversité : l'indispensable action locale** / SCHMIT Philippe, ALLE Camille, TROUILLON Anne, REDOULEZ Thomas

Intercommunalités, 07/2017, n° 221, p. 7-15

Dossier Biodiversité comportant les articles suivants :

- Une responsabilité partagée
- Interview de Nicolas Hulot "Partout en France, nous pouvons partir à la conquête de la biodiversité"
- Biodiversité : de quoi parle-t-on ?
- La loi Biodiversité dans les codes
- Interview de Christophe Aubel "Notre ambition est de faire entrer la biodiversité dans le débat public"
- Interview de Jérôme Dutroncy "Le portage politique de la biodiversité passe par la transversalité et le partenariat"
- Reconquête locale de la biodiversité : des rôles multiples à endosser pour une communauté
- Interview de Corinne Casanova "La biodiversité est un atout pour un territoire"
- Interview de Patrice Valantin "Biodiversité des territoires : une question de paradigme !"
- La gestion différenciée, une démarche opérationnelle qui se généralise
- Éviter, réduire, compenser : trois étapes consécutives
- Communauté de communes Lamballe terre & mer (Côtes-d'Armor) : un atlas de la biodiversité à l'échelle de la communauté
- La biodiversité en ville dépend des choix d'espèces d'arbres
- Commun d'Acigné (Ille-et-Vilaine) : compenser en luttant contre l'invasion de jussie
- Métropole de Lyon (Rhône) : restauration écologique des sols et friches industrielles

**Biodiversité : un bilan 2017 préoccupant** / LENORMAND ANNE

Localtis.info, 06/06/2017

<http://www.caissedesdepotsdesterritoires.fr/cs/ContentServer?pagename=Territoires/Articles/Articles&cid=1250279251657>

Évolution inquiétante des espèces, état mitigé des milieux naturels, poursuite de la destruction des habitats naturels, pollutions persistantes, progression des espèces exotiques envahissantes : le bilan 2017 de l'état de la biodiversité en France publié fin mai par l'Observatoire national de la biodiversité (ONB) est particulièrement sombre. Mais les actions s'intensifient pour inverser la tendance, pondère l'ONB.

**Connaissance de la biodiversité : les missions de la nouvelle Agence sont précisées** /

RADISSON Laurent

Actu-environnement.com, 04/05/2017

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/agence-biodiversite-connaissance-conservation-missions-28930.php4>

Un décret, publié le 4 mai, précise les missions que l'Agence française pour la biodiversité (AFB) exerce avec l'appui du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) pour mettre en œuvre les politiques de connaissance et de conservation de la biodiversité conduites par le ministère de l'Environnement.

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000034566047&dateTexte=&categorieLien=id>

**Biodiversité : un nouveau plan d'actions européen pour la période 2017-2019** / LENORMAND Anne

Localtis.info, 04/05/2017

<http://www.caissedesdepotsdesterritoires.fr/cs/ContentServer?pagename=Territoires/Articles/Articles&cid=1250279092053>

La Commission européenne a présenté le 27 avril un plan d'actions composé de 15 mesures visant à améliorer la protection de la nature et de la biodiversité dans l'Union européenne.

[http://ec.europa.eu/environment/nature/legislation/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/nature/legislation/index_en.htm)

**Comité national de la biodiversité : mode d'emploi**

Journal des communes, 05/2017, n° 2198, p. 26

Un décret paru le 17 mars détaille la composition, le fonctionnement ainsi que le champ de la compétence consultative du nouveau comité national de la biodiversité.

**Environnement : l'EPCE, dernier-né des outils de gouvernance** / LUNEAU SYLVIE

Gazette des communes, des départements, des régions (la), 24/04/2017, n° 2363, p. 12

Fin mars, un troisième type d'établissement public a été créé. Capable d'intégrer les associations, il pourra constituer le statut des futures agences régionales de la biodiversité.

**Biodiversité : ces nouvelles compétences qui fleurissent au sein des collectivités**

lagazettedescommunes.com, 05/04/2017

<http://www.lagazettedescommunes.com/497785/biodiversite%e2%80%85-ces-nouvelles-competences-qui-fleurissent-au-sein-des-collectivites/?abo=1>

La préservation de la biodiversité est aussi urgente que la lutte contre le réchauffement climatique. Conscients de l'enjeu et de leur rôle, les territoires imaginent de nouveaux métiers et modifient leurs habitudes en s'appuyant sur les compétences de professionnels spécialisés.

**Emploi-formation. Le privé crée les nouveaux métiers de la biodiversité** / TUBIANA FABIAN

Environnement magazine, 04/2017, n° 1756, p. 52-53

C'est davantage dans le secteur privé que public que naissent et se transforment aujourd'hui les métiers de la biodiversité. Un mouvement que la sphère publique doit suivre de près et accompagner.

**L'Agence française pour la biodiversité : une création sans innovation**

environnement-magazine.fr, 31/03/2017

<http://www.environnement-magazine.fr/article/49265-l-agence-francaise-pour-biodiversite-creation-sans-innovation/>

La création de l'Agence française pour la biodiversité aurait pu constituer un signal fort dans ce domaine. Pourtant, avec un budget et un périmètre d'action réduits, elle apparaît comme une institution de faible envergure.

**Le décret encadrant les établissements publics de coopération environnementale est paru** / RADISSON LAURENT

Actu-environnement.com, 29/03/2017

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/etablissements-publics-cooperation-environnementale-decret-28728.php4>

Un décret, publié le 29 mars, vient encadrer les établissements publics de coopération environnementale (EPCE) créés par la loi pour la reconquête de la biodiversité d'août 2016.

**La biodiversité a son comité national**

environnement-magazine.fr, 21/03/2017

<http://www.environnement-magazine.fr/article/49201-biodiversite-a-son-comite-national/>

Un décret paru le 17 mars détaille la composition, le fonctionnement ainsi que le champ de la compétence consultative du nouveau comité national de la biodiversité.

**Parcs nationaux et réserves naturelles : le décret est paru** / MARCANGELO LEOS PHILIE

Localtis.info, 02/03/2017

<http://www.caissedesdepotsdesterritoires.fr/cs/ContentServer?pagename=Territoires/Articles/Articles&cid=1250278693389>

Présenté comme un texte d'application de la loi Biodiversité, le décret relatif aux parcs nationaux et aux réserves naturelles, publié ce 28 février, poursuit en réalité un objectif plus large de clarification des procédures.

**La Nouvelle-Aquitaine lance son "GIEC Biodiversité" régional** / BOEDÉC MORGAN

Localtis.info, 31/01/2017

<http://www.localtis.info/cs/ContentServer?pagename=Localtis/LOCActu/ArticleActualite&jid=1250278390807&cid=1250278381469>

A travers une action présentée le 27 janvier, la région Nouvelle-Aquitaine va financer et animer une communauté de scientifiques chargés d'évaluer les impacts de l'érosion de la biodiversité sur tous les secteurs économiques de son territoire. Notamment sur l'agriculture, qui pèse lourd dans cette grande région agricole et forestière.



**Ségolène Royal dévoile la feuille de route de l'Agence française pour la biodiversité /  
RADISSON LAURENT**

Actu-environnement.com, 20/01/2017, n° 1754

La ministre de l'Environnement a dévoilé le plan de travail de la nouvelle agence lors de son premier conseil d'administration. Un programme que ce conseil n'a toutefois pas encore formellement validé.

**La loi biodiversité : une vraie politique de reconquête de la biodiversité ? / LANGLAIS  
ALEXANDRA, BAUDRY JACQUES**

Cahiers français, 01/2017, n° 396, p. 77-82

Pourtant indispensable à la survie de l'humanité, la biodiversité connaît une érosion continue. La loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages entend lutter contre cet appauvrissement du vivant. Alexandra Langlais (chargée de recherche CNRS) et Jacques Baudry (Directeur de recherche INRA) en analysent les principaux aspects et expliquent que le texte de la loi reprend pour une large part des dispositions issues du droit international et du droit européen. Ce renforcement de la législation française manifeste une vision plus exigeante de la biodiversité et instaure un certain nombre de dispositions de nature à faciliter des actions favorables à la biodiversité.

**Les parcs naturels régionaux misent sur le développement économique / NIEDERCORN  
FRANK**

Echos (les), 07/10/2016, p. 25

<http://www.lesechos.fr/pme-regions/actualite-pme/0211361019365-les-parcs-naturels-regionaux-misent-sur-le-developpement-economique-2033171.php?Al3RSHTV7uk74biP.99>

Les parcs représentent 15 % de la superficie du territoire et hébergent 300.000 entreprises marchandes. Une dizaine de projets sont en attente, mais les résultats sont inégaux d'un parc à l'autre.

**Loi biodiversité : plus de place pour les collectivités / LEMARC FRANCK**

Maires de France, 09/2016, n° 338, p. 10-11

Deuxième grand texte environnemental du quinquennat, la loi pour la reconquête de la biodiversité a été définitivement adoptée. Elle comporte de nombreuses mesures concernant directement les maires. Une attention notable à l'éclairage nocturne. Fusion des associations de chasse.

**La loi biodiversité adoptée / NOTHIAS Jean--Luc**

Figaro (le), 22/07/2016, p. 9

Création d'une agence dédiée, principe du pollueur-payeur..., et interdiction des insecticides "tueurs d'abeilles" sont actés. Mais dans les faits que contient ce texte ? La création d'une Agence française de la biodiversité (AFB) constitue l'une des mesures phares. Objectif affiché : permettre une meilleure préservation de la faune et de la flore en France. Pour ce faire, l'établissement public regroupera 1 200 agents de quatre organismes distincts : l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (Onema), l'Atelier technique des espaces naturels, l'Agence des aires marines protégées et les Parcs nationaux. Cette agence devrait être mise en place au 1er janvier 2017.

**Synthèse de la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages /  
DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT, DU LOGEMENT ET DE LA NATURE**

developpement-durable.gouv.fr, 21/07/2016, 4 p.

[http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/15041-6\\_loi-biodiv\\_nouvelle-harmonie\\_4p\\_DEF\\_Web\\_Planches.pdf](http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/15041-6_loi-biodiv_nouvelle-harmonie_4p_DEF_Web_Planches.pdf)

La loi biodiversité a été adoptée le 20 juillet 2016, 40 ans après la loi de protection de la nature de 1976. Elle inscrit dans le droit français une vision dynamique et renouvelée de la biodiversité. Elle a pour ambition de protéger et de valoriser notre patrimoine naturel pour faire de la France le pays de l'excellence environnementale et des croissances verte et bleue. Ce 4 pages présente de manière synthétique les grandes avancées de la loi et des actions qui l'accompagnent.



## B. Biodiversité : l'action locale

### 1) Planification Urbanisme Aménagement

#### **Trame verte et bleue, un programme d'actions dans le Berry / VILLE FREDERIC**

Techni.cités, 12/2017, n° 308, p. 24-25

Après avoir défini la cartographie de sa trame verte et bleue afin de l'intégrer dans les documents d'urbanisme, le Pays de La Châtre en Berry a réalisé un programme d'actions qui se poursuit encore aujourd'hui.

#### **Compenser les atteintes à l'environnement : une nouvelle obligation légale / SOLEILHAC THIBAUT**

Lettre du cadre territorial (la), 10/2017, n° 511, p. 22-23

<http://www.lettreducadre.fr/15171/compenser-les-atteintes-a-lenvironnement-une-nouvelle-obligation-legale/>

La loi « Biodiversité » promulguée le 8 août 2016 introduit une nouveauté dans le code de l'environnement : tous les travaux ou aménagements portant atteinte à l'environnement doivent faire l'objet d'une compensation environnementale. Une nouvelle obligation, pourtant encore largement ignorée.

#### **L'éco quartier Smartseille, vitrine de la ville de demain / NOTTE DOMITILLE**

Magazine de l'ingénierie territoriale (Le), 10/2017, n° 29, p. 15

Désigné comme démonstrateur industriel pour la ville durable en 2015, le site innove notamment dans l'énergie, la construction durable et l'écologie.

#### **Protection des allées d'arbres. Nouvelle réglementation / PRADINES Chantal**

Revue générale des routes et des aérodromes, 09/2017, n° 948, p. 44-49

Avec l'adoption de la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, le Code de l'environnement français s'est doté, depuis 2016, d'un nouvel article consacré à la protection des allées d'arbres. La France rejoint ainsi les pays européens qui protègent ce patrimoine et dont l'expérience peut être utile.

#### **Infrastructures : les mesures de compensation des atteintes à la biodiversité (1ère partie) /**

LONGEOT Jean-François, DANTEC Roman

Moniteur des travaux publics et du bâtiment (le), 11/08/2017, n° 5934 - Cahier détaché n°1, 63 p.

Conclusions du rapport de la commission d'enquête sur le thème "Compensation des atteintes à la biodiversité : construire le consensus".

[http://www.senat.fr/commission/enquete/atteintes\\_a\\_la\\_biodiversite.html](http://www.senat.fr/commission/enquete/atteintes_a_la_biodiversite.html)

#### **Urbanisme et environnement - Des objectifs et des outils : un droit de l'aménagement en pleine évolution / LHERMINIER CELINE**

Gazette des communes, des départements, des régions (la), 03/07/2017, n° 26/2373, p. 58-60

<http://archives.lagazettedescommunes.com/34611345/urbanisme-et-environnement-des-objectifs-et-des-outils-un-droit-de-l-amenagement-en-pleine-evolution>

L'année 2016 fut riche en réformes pour le droit de l'urbanisme et de l'aménagement, évolutions introduites par voie d'ordonnances et de décrets d'application. Toutes ces évolutions affichent les mêmes objectifs de souplesse et de simplification de la règle, avec l'urbanisme de projet. Les nouveaux outils permettent aussi le renforcement des exigences environnementales de développement durable et de préservation de la biodiversité.

[https://www.legifrance.gouv.fr/jo\\_pdf.do?id=JORFTEXT000031704629](https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000031704629)

[https://www.legifrance.gouv.fr/jo\\_pdf.do?id=JORFTEXT000032966914](https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000032966914)

#### **Compensation écologique : l'arbre qui cache la forêt / HUTINET LAURENT**

Alternatives économiques, 06/2017, n° 369, p. 53-55

La loi impose de compenser les destructions de l'environnement lors de la réalisation de grands projets. Mais sa mise en œuvre reste dans le flou. Et oublie les questions de fond.



### **Biodiversité. Végétal local, un label nourri à la racine**

Environnement magazine, 06/2017, n° 1758, p. 25

Le recours à des végétaux locaux lors des actions de restauration écologique ne va pas de soi. Pour en faire une évidence, un levier : la labellisation. Elle progresse lentement, mais sûrement.

### **Les grands projets d'infrastructures ne mettent pas correctement en œuvre la compensation écologique / RADISSON LAURENT**

Environnement et technique, 06/2017, n° 370, p. 10-11

La compensation des atteintes portées par les grands projets d'infrastructures à la biodiversité est mal mise en œuvre. C'est ce qui ressort d'une commission d'enquête sénatoriale qui émet 35 propositions pour tenter d'y remédier.

### **L'évolution de la composition des comités de bassin est finalisée / LAPERCHE DOROTHEE**

Environnement et technique, 06/2017, n° 310, p. 22-23

Les dernières précisions pour accompagner l'évolution de la composition des comités de bassin sont désormais apportées. Un décret publié le 10 mai vient modifier le code de l'environnement dans la continuité des modifications de la loi biodiversité.

### **CAUE : quarante ans pour relier l'espace et le vivant / MIGUET LAURENT**

Paysage Actualités, 06/2017, n° 400, p. 22-23

La prise en compte de la biodiversité dans la planification territoriale met en valeur la capacité des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) à articuler les échelles et les disciplines. Le 20 juin au Centre Pompidou, à Paris, l'assemblée générale du 40ème anniversaire confirmera la nouvelle ère qui s'ouvre.

### **La nature comme outil de projet / CONSALES Jean-Noël**

Intercommunalités, 01/2017, n° 216, p. 22-23

Dans son article intitulé "La trame verte et bleue dans l'opération Euroméditerranée 2 : la nature comme outil de projet, de la fabrique de l'EcoCité à la construction métropolitaine", Jean-Noël Consalès, maître de conférences à l'université d'Aix-Marseille, analyse l'usage local de la trame verte et bleue. Il met en évidence la capacité de cette dernière à dépasser les limites institutionnelles, devenant ainsi un outil de gouvernance territoriale.

### **La loi 2016 pour la reconquête de la biodiversité et ses implications sur l'urbanisme /**

COUILLENS PHILIPPE

Fiches pratiques techniques, 12/2016, n° 204, 02/101

La loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages a complété les outils existants pour renforcer ou assouplir les règles d'urbanisme. Sont concernés et développés dans cette fiche les principaux apports de cette loi : la création et la protection des espaces de continuités écologiques, le régime des « espaces boisés classés », la végétalisation des toitures d'enseignes commerciales, les rectifications d'erreur inscrites dans l'ordonnance du 23 septembre 2015.

### **Compensations environnementales : la démarche "éviter, réduire, compenser" : où en est-on ? Où allons-nous ? / HUBERT Séverine, REGNERY Baptiste**

Revue foncière (la), 11/2016, n° 14, p. 7-11

Cet article fait suite à une table ronde organisé en octobre 2016 par l'association Fonciers en débats et vise à faire le point, de manière synthétique, sur l'évolution de la séquence ERC (éviter, réduire, compenser) en France et les principales avancées de la loi biodiversité, publiée en août, sur le sujet.

### **Compensations environnementales : les impensés de la loi sur la biodiversité / GOBERT Julie**

Revue foncière (la), 11/2016, n° 14, p. 12-15

Depuis la loi de 1976, la séquence "éviter-réduire-compenser" (ERC) s'est peu à peu imposée comme une contrainte... pas toujours efficace pour limiter la "consommation" d'espaces naturels ou agricoles.

**Biodiversité : des atlas communaux au service du patrimoine naturel local** / STOLL Stéphanie  
Gazette des communes, des départements, des régions (la), 11/01/2016, n° 2299, p. 52-54  
<http://archives.lagazettedescommunes.com/30906533/des-ew-atlas-ew-ew-communaux-ew-au-ew-service-ew-du-ew-patrimoine-ew-ew-naturel-ew-ew-local-ew>

Pourquoi ? Depuis la convention de Rio de 1992, une stratégie nationale pour la biodiversité ainsi que des schémas régionaux de cohérence écologique ont été mis en place. Pour qui ? Bien que la loi n'aborde pas la déclinaison locale des schémas régionaux, le bloc communal peut adopter des atlas de la biodiversité communale (ABC). Comment ? Ces ABC dressent un diagnostic des habitats et des espèces. Ils proposent des orientations de gestion, de conservation, et parfois, aussi, un volet animation.

Membre du parc naturel régional du Vexin français, Juziers a mené un inventaire de la biodiversité de 2009 à 2011, et rédigé une charte paysagère... afin de protéger la richesse floristique et faunistique dans le Vexin français".

## 2) Protection & restauration de la biodiversité dans les espaces naturels, agricoles & zones humides

**Biodiversité : les trois enjeux que doivent relever les sites naturels de compensation** /  
RADISSON LAURENT

Actu-environnement.com, 15/12/2017

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/biodiversite-site-naturel-compensation-SNC-offre-sequence-ERC-CGDD-30283.php4>

Le Commissariat général au développement durable (CGDD) identifie trois enjeux à relever pour assurer la réussite des sites naturels de compensation (SNC). Ce nouvel outil a été créé par la loi de reconquête de la biodiversité pour mettre en œuvre la dernière étape de la séquence Eviter, Réduire, Compenser (ERC). Les auteurs du quatre-pages, mis en ligne le 14 décembre, relèvent en premier lieu que la compensation par l'offre semble souvent plus coûteuse que la compensation à la demande en raison de l'investissement initial important qu'elle nécessite et qui se répercute sur le prix des unités de compensation. Cette appréciation, estiment-ils, est le résultat "d'une mauvaise estimation des maîtres d'ouvrage", qui ne tiennent pas compte de l'ensemble des coûts associés à la compensation ex post : coûts de transaction associés aux différents prestataires, incertitudes sur la réalisation des mesures de compensation, etc. Le CGDD juge nécessaire de considérer comme complémentaires les deux modalités de compensation.

**Espaces naturels. A Lyon, un observatoire participatif veille sur la flore** / SIGOT FRANCOISE  
lagazettedescommunes.com – Club Techni.cités, 20/11/2017

La Métropole de Lyon implique les spécialistes de la flore, mais aussi ses habitants pour assurer le suivi des espèces les plus fragiles. Le répertoire d'informations qui en découle est aussi mis à profit pour mieux gérer les interventions techniques susceptibles d'impacter la biodiversité.

**Zones humides : définition et obligations** / GRAINDORGE JOEL

Fiches pratiques techniques, 11/2017, n° 213, 10/43

Dans le cadre des politiques d'aménagement conduites actuellement sur un territoire, les collectivités s'interrogent sur la notion de zones humides et sur les conséquences quant à l'aménagement du territoire. En effet, la direction départementale des territoires n'est prête à accepter des opérations d'aménagement de la collectivité qu'à la condition de mettre en place de fortes compensations. C'est ainsi que chaque collectivité est confrontée à des discussions complexes avec ce service qui, de plus, a une grande latitude pour apprécier ce qu'est une zone humide.

**L'AFB publie des outils pour la gestion des ressources en eau**

environnement-magazine.fr, 20/10/2017

Alors que l'UFC-Que choisir vient de publier les résultats d'une étude alarmante sur l'état des ressources en eau françaises, l'AFB met à disposition des documents en ligne : référentiels cartographiques, guides, outils de modélisation et de gestion, ou encore indicateurs hydrologiques.



**Le label « rivières sauvages » gagne encore du terrain en France / LUNEAU SYLVIE**

lagazettedescommunes.com – Club Techni.cités, 18/10/2017

Le 20 octobre, la rivière du Léguer (22) se verra décerner officiellement le label national "Site Rivières Sauvages". C'est, avec la Grande Leyre (33), les deux dernières labellisations et les seules de l'Ouest. Pour la première fois, la démarche est portée par une communauté de communes. Présentation de ce label très sélectif et de ses atouts pour les collectivités.

**Produire de la biodiversité : un avenir pour les agriculteurs / LABOUS Kristell, GRUGER Héloïse**

Droit de l'environnement, 09/2017, n° 259, p. 291-296

Les agriculteurs sont directement acteurs de la protection de la biodiversité en rendant des services environnementaux. Il est nécessaire de donner une valeur juridique à ces services afin de donner une impulsion à ces actions de préservation, le contrat pour prestation de services environnementaux pourrait alors être une solution.

**Retour aux sources de la définition des zones humides / DEFFAIRI MERYEM**

Actualité Juridique. Droit Administratif, 17/07/2017, n° 25/2017, p. 1460-1463

Selon le Conseil d'Etat les critères d'identification des zones humides fixés par l'article L. 211-1 du code de l'environnement sont cumulatifs, et non alternatifs, comme le prévoit l'arrêté du 24 juillet 2008 dont il écarte l'application. Cette solution pourrait entraîner une restriction des territoires pouvant prétendre à la qualification de "zone humide" et à l'application corollaire d'un régime protecteur. (CE, 22 février 2017, n° 386325)

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriAdmin.do?oldAction=rechJuriAdmin&idTexte=CETATEXT000034076420&fastReqlId=2058136746&fastPos=1>

**Gestion. Préserver les pollinisateurs sauvages en milieu naturel / Agnès Hallosserie**

Espaces naturels, 07/2017, n° 59, p. 38-40

Que peuvent faire les gestionnaires d'espaces naturels pour aider les pollinisateurs localement, et contribuer ainsi à l'amélioration de leur statut à de plus grandes échelles ? Zoom sur quatre « bonnes pratiques » identifiées par l'IPBES.

**Biodiversité - Continuité écologique des cours d'eau : un nouveau délai légal pour finaliser les travaux / MARCANGELO LEOS PHILIE**

Localtis.info, 30/06/2017

<http://www.caissedesdepotsdesterritoires.fr/cs/ContentServer?pagename=Territoires/Articles/Articles&cid=1250279415531>

Par une note technique, mise en ligne ce 28 juin, le ministère de la Transition écologique et solidaire précise le nouveau délai légal de cinq ans pour finir la mise en conformité des ouvrages situés sur les cours d'eau classés en liste 2 au titre du L. 214-17 du code de l'environnement. Les classements établis sur ce fondement ont abouti à une sélection des cours d'eau et tronçons de cours d'eau pour lesquels une protection correctement ciblée constitue un avantage réel pour l'atteinte des objectifs de la directive cadre sur l'eau (DCE). Pour le classement en liste 2, cette protection vise à imposer dans les 5 ans aux ouvrages existants, les mesures correctrices de leurs impacts sur la continuité écologique. Compte tenu du très grand nombre d'ouvrages en liste 2 à mettre en conformité, la loi Biodiversité ouvre un délai supplémentaire de 5 ans pour réaliser ou finir les travaux nécessaires au rétablissement de la continuité écologique (circulation des poissons migrateurs et transport des sédiments).

**Eco balade, l'application qui valorise la deuxième zone humide de la région Paca / VERBAERE ISABELLE**

Gazette des communes, des départements, des régions (la), 12/06/2017, n° 2370, p. 44-45

Cette application constitue un outil de communication dans le cadre d'une stratégie de développement de l'écotourisme dans la région Paca. Elle fonctionne comme un sentier d'interprétation numérique, en compléments des traditionnels panneaux. L'utilisateur se laisse guider.



**La prairie humide, un incontournable pour la restauration de la biodiversité** / PICAUD Emmanuelle  
lagazettedescommunes.com, 26/04/2017

Le parc naturel régional de la vallée de Chevreuse s'est lancé depuis plusieurs années dans une démarche de restauration de prairies humides sur son territoire. Une initiative payante sur le plan écologique.

**Les critères de définition des zones humides bouleversés par la jurisprudence** / Olivier CIZEL

Droit de l'environnement, 06/2017, n° 257, p. 223-230

Pour contourner les effets d'une décision du Conseil d'Etat qui considère que les critères de détermination d'une zone humide sont cumulatifs, la cour administrative d'appel de Bordeaux s'est servie de la notion de marais pour laquelle il n'existe aucune définition juridique, tandis qu'une instruction ministérielle tente de circonscrire les conséquences négatives de l'arrêt du Conseil d'Etat.

**Milieux aquatiques. Les radeaux végétalisés, refuges de biodiversité**

Hydroplus, 06/2017

Ecocean colonise de plus en plus l'eau douce. Après le succès des refuges (biohuts) pour les larves de poissons côtiers, cette PME a développé le projet Uros visant à développer des radeaux végétalisés dans les lacs d'eau douce à fort marnage.

**Loi Biodiversité : le décret relatif aux sites naturels de compensation est paru** / MARCANGELO LEOS PHILIE

Localtis.info, 02/03/2017

<http://www.caissedesdepotsdesterritoires.fr/cs/ContentServer?pagename=Territoires/Articles/Articles&cid=1250278717041>

Deux décrets publiés ce 2 mars précisent les critères et la procédure d'octroi de l'agrément des sites naturels de compensation mis en place par la loi Biodiversité. Un seul projet de décret avait été mis en consultation par le ministère de l'Environnement, en novembre dernier, pour définir ce nouveau mécanisme de compensation par l'offre via l'acquisition d'unités de compensation.

**Protection des milieux. Zones prioritaires pour la biodiversité : le décret est paru** /

MARCANGELO LEOS PHILIE

environnement-magazine.fr, 17/02/2017

Un nouveau zonage vient compléter la palette des outils disponibles pour répondre à l'impératif de rétablissement des habitats de certaines espèces menacées, telles que le grand hamster d'Alsace.

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2017/2/13/DEVL1630438D/jo/texte>

**Zones prioritaires pour la biodiversité : le décret entre en vigueur** / BOUGHRIET RACHIDA

Actu-environnement.com, 15/02/2017

A compter du 16 février, les préfets de département peuvent imposer des pratiques agricoles favorables à la conservation des espèces protégées dans des zones délimitées dites "prioritaires", selon un nouveau décret.

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2017/2/13/DEVL1630438D/jo/texte>

**Biodiversité : disparu depuis un siècle, le bouquetin est en passe de recoloniser les Pyrénées.**

**PNR des Pyrénées ariégeoises** / MADOUÏ Laurence

Gazette des communes, des départements, des régions (la), 01/02/2016, n° 2302, p. 46-47

La chasse a eu raison du bouquetin, espèce emblématique des Pyrénées, qui s'est éteinte sur le versant français du massif au début du XXe siècle. Le retour de l'ongulé sauvage fait l'unanimité parmi les acteurs locaux, et renforce l'attractivité de territoires dont l'économie a pour pilier le tourisme de nature. De part et d'autre du massif, les parcs réintroduisent, de façon coordonnée, des animaux prélevés dans les montagnes environnant Madrid (Espagne).

**Sites naturels, en équilibre entre accès et excès** / LUNEAU SYLVIE

Techni.cités, 02/2017, n° 300, p. 16-17

En Italie, le parc des Cinque Terre a récemment décidé de limiter l'accès à un sentier qui accueille 2,5 millions de personnes par an. Objectif : réduire d'un million le nombre de visiteurs.

Est-il envisageable de limiter en France l'accès aux sites naturels pour en préserver l'authenticité ? Avons-nous ce type de fréquentation et de problème sur certains sites ?



### **Milieus naturels : Le Mont-Saint-Michel, dix années de restauration dans le respect de la biodiversité /** LÉBOURGEOIS Géraldine

Gazette des communes, des départements, des régions (la), 14/03/2016, n° 2308, p. 49

La "merveille de l'Occident" a été rendue à la mer l'été 2015. La biodiversité n'a pas pâti du chantier, ce qu'un suivi scientifique sur dix ans devra confirmer. Les travaux ont rendu son caractère insulaire au Mont-Saint-Michel lors des grandes marées, tout en respectant la faune de l'écosystème de sa baie.

### **Près d'une commune sur deux abrite un espace naturel protégé**

Localtis.info, 20/01/2016

<http://www.localtis.info/cs/ContentServer?pagename=Localtis/LOCActu/ArticleActualite&jid=1250270161888&cid=1250270157650>

Les sites naturels protégés sont présents dans près d'une commune française sur deux et la moitié de la population réside dans les communes abritant de tels espaces, selon une récente étude du ministère de l'Ecologie. Au moment où le projet de loi sur la biodiversité est examiné au Sénat, cet état des lieux permet de prendre la mesure des enjeux liés à ces espaces, tant en termes de préservation des milieux que d'aménagement.

### **Tourisme et loisirs d'observation de la faune**

Espaces, 01/2016, n° 328, p. 68-141

<http://www.tourisme-espaces.com/doc/9533.tourisme-loisirs-observation-faune.html>

La demande pour les loisirs d'observation de la faune est en croissance, du fait notamment de la recherche, par le public, d'activités "vraies", proches de la nature... Reste que l'observation de la faune s'appuie sur un paradoxe, qui est que, d'une manière générale, la présence de l'homme dérange les animaux, quand elle ne les fait pas fuir. D'où la création de parcs de vision et autres réserves qui garantissent au public qu'il verra bien des animaux ; pour renforcer leur légitimité, ceux-ci se fixent aussi pour mission de contribuer à la conservation de la biodiversité et à la gestion des espaces naturels. Certains territoires, pour susciter le déplacement et devenir de véritables "destinations nature", proposent des activités multiples qui s'appuient sur l'observation de la faune dans la nature ou dans des parcs de vision, mais aussi sur des animations ou événements... Partout, progressivement, l'observation de la faune fait place à l'observation de la biodiversité.

Expériences : baie de la Somme, la Guyane française, les terrils du Nord-Pas-de-Calais, le Festival de la Camargue et du delta du Rhône, le festival de la photo animalière de Montier-en-Der (Haute-Marne), le parc Alpha (Alpes-Maritimes), le parc animalier des Pyrénées...

## 3) Actions en faveur de la biodiversité urbaine

### **Les solutions végétales façonnent la ville résiliente /** HADDAD YAEL

Techni.cités, 12/2017, n° 308, p. 15-20

La végétalisation des villes offre des atouts multiples pour répondre aux attentes sociétales des habitants et améliorer leur cadre de vie dans un contexte de densification urbaine. Une évolution nécessaire pour limiter le grignotage des milieux agricoles et des espaces naturels. Mais les bénéfices rendus par la nature en ville ne s'arrêtent pas là. Les solutions d'aménagement intégrant le végétal constituent une opportunité majeure pour développer des villes résilientes, répondre au défi du changement climatique et enrayer la perte de la biodiversité. Pour agir efficacement sur le long terme, les collectivités doivent développer une approche globale cohérente et agir à différentes échelles, du territoire jusqu'à l'îlot bâti.

### **Des abeilles protégées pour essaimer les mesures de sauvegarde de la biodiversité /** LUNEAU Sylvie

Courrier des maires et des élus locaux (le), 12/2017, n° 318, p. 20

Dijon (en Côte-d'Or) œuvre pour être reconnue comme référente en écologie urbaine en Europe. Elle a adopté un plan biodiversité en 2014. Pour sensibiliser les habitants à la sauvegarde des pollinisateurs, elle a adhéré au programme Abeille sentinelle de l'environnement.

**Grâce aux éco jardiniers de la ville, des petits pouces verts à l'école de la biodiversité /**  
GINIBRIERE Gaëlle

Gazette des communes, des départements, des régions (la), 27/11/2017, n° 2392, p. 53  
<http://archives.lagazettedescommunes.com/35081794/versailles-yvelines-85-300-hab-grace-aux-ecojardiniers-de-la-ville-des-petits-pouces-verts-a-l-ecole-de-la-biodiversite>

Versailles (Yvelines) 85300 hab. En complément de sa gestion durable des espaces verts, la commune s'est dotée de trois éducateurs à l'environnement intervenant auprès de plus de 60 classes.

**Autoévaluer la biodiversité en milieu urbain**

Techniques - Aménagement - Développement Durable, 08/11/2017, p. 3

Que ce soit pour des projets d'aménagement ou des quartiers existants, les communes qui souhaitent développer la biodiversité peuvent recourir à une grille d'auto-évaluation en ligne, afin d'identifier leurs forces et leurs faiblesses, et de définir des leviers d'amélioration.

[https://www.plante-et-cite.fr/ressource/fiche/454/grille\\_pour\\_l\\_evaluation\\_de\\_la\\_biodiversite\\_dans\\_les\\_projets\\_urbains/n:25](https://www.plante-et-cite.fr/ressource/fiche/454/grille_pour_l_evaluation_de_la_biodiversite_dans_les_projets_urbains/n:25)

**Le végétal dans la ville, atout de santé publique / HADDAD YAEL**

Lien horticole, 01/11/2017, n° 1033, p. 7

Le végétal, quels bénéfices pour la santé et quels risques ? Tel était le thème du congrès Hortis. Des approches pluridisciplinaires associant professionnels du paysage et de la santé doivent être développées.

**La Motte-Servolex : quand biodiversité rime avec économie / ROY Caroline**

Espace public & paysage, 11/2017, n° 185, p. 48-50

En Savoie, au nord de Chambéry et tout près du lac du Bourget, la municipalité de la Motte-Servolex multiplie les actions en faveur de la biodiversité. Plantations de haies vives et semis de prairies fleuries développent la trame verte auxquels s'ajoute une gestion résolument durable des espaces de nature en ville.

**Faire émerger un parc naturel urbain / LUNEAU SYLVIE**

Courrier des maires et des élus locaux (le), 10/2017, n° 316, p. 52-53

Espace de préservation biologique et patrimoniale, le parc naturel urbain (PNU) est un outil intégrateur aux multiples enjeux : paysager, climatique, écologique, touristique...

**Vers une nouvelle conception des projets urbains / DELIVET MAGALI**

Magazine de l'ingénierie territoriale (Le), 10/2017, n° 29, p. 13

L'Institut de la ville durable est sur les rails ! Il met en synergie État, collectivités territoriales, entreprises, organismes de recherche et associations citoyennes.

**Mettre la biodiversité au cœur de la ville / RAUX AUDE**

Maires de France, 10/2017, n° 350, p. 48

Clermont Auvergne Métropole en région Auvergne-Rhône-Alpes (21 commune, 300 000 habitants, Puy-de-Dôme) s'est engagée dans un programme pilote de transition écologique avec les habitants.

**Patrimoine. Au muséum, un nouvel espace valorise la biodiversité et interpelle les visiteurs /**  
CLEMENS MONIQUE

lagazettedescommunes.com – Club Techni.cités, 10/11/2017

Conçu comme une introduction au muséum de Besançon, le tout nouveau naturalium met en lumière la biodiversité et véhicule un discours citoyen sur la préservation des espèces. Il a ouvert au printemps dernier.

**Des espèces sauvages pour des prairies pérennes / ROY Caroline**

Espace public & paysage, 11/2017, n° 185, p. 80-81

Les prairies en ville sont aujourd'hui de plus en plus courantes. Leurs atouts sont multiples : biodiversité, esthétique de nature, entretien réduit... Parmi les différents types qui existent, les prairies dites 'naturelles' ou 'pérennes' sont celles qui présentent un degré de naturalité, de durabilité et d'intérêt pour la biodiversité le plus élevé.



**Biodiversité. Porquerolles sonde sa pollution lumineuse / BOEDEC MORGAN**

Environnement magazine, 06/2017, n° 1758, p. 22-23

L'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes (ANPCEN) jette une passerelle entre nuisances lumineuses et état de la biodiversité. Et fait de Porquerolles, île au large d'Hyères, le site pilote d'une expérimentation inédite.

**Verdir la ville ou favoriser la biodiversité ? / CLERGEAU PHILIPPE**

Ecologik, 06/2017, n° 54, p. 106-107

La demande de nature en ville explose et se retrouve dans tous les programmes des collectivités et à toutes les échelles de gouvernance. Le Grenelle de l'environnement est passé par là et a motivé bon nombre d'acteurs à augmenter les espaces verts ou à intégrer une présence de nature sur des bâtiments, voire sur la voirie. Parallèlement et de façon non déconnectée, le citoyen réclame une nature de proximité, tous les sondages le démontrent. Mais nature et biodiversité ce n'est pas pareil.

**Biodiversité : pour construire et rénover les villes / MEUNIER MARTINE**

Espace public &amp; paysage, 06/2017, n° 182, p. 8-9

Pics de chaleur récurrents, brouillards 'polluants', inondations aggravées par l'imperméabilisation des sols... La ville suffoque, à défaut de transpirer par l'intermédiaire du végétal ! Pourquoi introduire la biodiversité dans la ville construite ? Comment 'vendre' les bienfaits du végétal aux décideurs ? Qui sont les principaux instigateurs des solutions 'vertes' ? Réponses auprès de Brigitte Bonello, fondatrice d'Init Environnement, réunissant des experts autour de la performance énergétique et de l'écoconstruction.

**Biodiversité : et si l'on pensait le bâtiment comme un écosystème ? / HUTEAU HELENE**

Gazette des communes, des départements, des régions (la), 22/05/2017, n° 2367-2368, p. 40-42

<http://archives.lagazettedescommunes.com/34507527/et-si-l-on-pensait-le-batiment-comme-un-ecosysteme-r>

Pourquoi ? Favoriser la biodiversité, en « laissant faire la nature » dans un espace qui lui est réservé contribue au bien-être, à la résilience des villes et à une bonne gestion des eaux. Pour qui ? Architectes et paysagistes s'entourent d'une équipe variée d'assistants à maîtrise d'ouvrage spécialisé en environnement, de naturalistes, d'écologues... Comment ? Il s'agit de penser à l'impact du bâtiment sur le vivant, en évitant les dégâts environnementaux ou en les compensant jusqu'à obtenir une « biodiversité positive ».

Rosny-sous-Bois (Seine St Denis) 44 500 hab. : murs de paille, nichoirs, plantations : la nature s'apprend à l'école.

**Dunkerque : le Jardin d'Eaux, écologique et économe / MEUNIER MARTINE**

Espace public &amp; paysage, 05/2017, n° 181, p. 38-39

A Dunkerque, ville côtière de la Mer du Nord, l'eau est un élément fondateur du territoire. Elle a alors guidé l'aménagement du Jardin d'eaux situé au cœur du quartier du Jeu de Mail en plein renouvellement urbain. Biodiversité ordinaire, économie de projet et participation de la population sont les trois ingrédients de la réussite de cet espace de vie partagé.

**Angers, Nantes et Strasbourg : la ville et la vie en vert**

Journal des communes, 05/2017, n° 2198, p. 46

Dans le palmarès des villes vertes que l'Observatoire du même nom a publié, Angers et Nantes, ainsi que Strasbourg, sortent clairement du lot. Quels enseignements d'autres élus locaux peuvent-ils en tirer ?

**Le parc devient une ferme urbaine collaborative / PIZY PIERRE-LAURENT**

Id Efficience Territoriale, 04/2017, n° 37, p. 34-35

L'agriculture en ville a le vent en poupe ! A Malakoff, l'équipe municipale a décidé de transformer un ancien parc en ferme urbaine. Le projet est porté par les habitants qui s'impliquent dans l'ensemble des étapes de ce lieu innovant et original.



### **Les villes se verdissent / WEISS BENEDICTE**

Alternatives économiques, 04/2017, n° 367, p. 58-60

Jardins partagés, toitures plantées, parcs... la végétalisation des villes, de mieux en mieux valorisée, répond à des enjeux à la fois environnementaux, sociaux et sanitaires.

### **Ensauvager la ville mais avec précaution ! / BERGER Y.**

Actu-environnement.com, 27/03/2017

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/ensauvager-ville-toits-vegetalises-agriculture-nature-biodiversite-28698.php4>

La résilience des villes face au changement climatique est indissociable de leur végétalisation. Les écologues se mobilisent pour multiplier les foyers de biodiversité en milieu urbain tout en étant attentifs à la prolifération d'espèces non désirées. Reportage.

### **Angers, Nantes et Strasbourg sacrées villes les plus vertes de France**

lemonde.fr, 14/03/2017

[http://www.lemonde.fr/smart-cities/article/2017/03/14/angers-nantes-et-strasbourg-sacrees-villes-les-plus-vertes-de-france\\_5094491\\_4811534.html?xtor=RSS-3208](http://www.lemonde.fr/smart-cities/article/2017/03/14/angers-nantes-et-strasbourg-sacrees-villes-les-plus-vertes-de-france_5094491_4811534.html?xtor=RSS-3208)

Dans le palmarès publié le 14 mars par l'Union nationale des entreprises du paysage et Hortis, Angers décroche la palme de la ville la plus verte de France. Elle est suivie de Nantes et de Strasbourg.

### **Le parc de la Savèze, un cœur de vie mêlant biodiversité et convivialité**

Espace public & paysage, 03/2017, p. 34-35

A Saint-Herblain, au pied du sillon de Bretagne, ensemble bâti monumental des années 70, le parc de la Savèze recompose la ville sur elle-même. Dans le cadre du renouvellement urbain de cet ensemble, et plus largement du quartier, le parc devient cœur de l'urbanisation et lien entre pôles de vie et habitants. Centrée sur l'usager, la réflexion globale d'aménagement du parc permet de 'recycler' cet espace auparavant délaissé.

### **La science participative prouve son efficacité / HADDAD YAEL**

Paysage Actualités, 03/2017, n° 397, p. 32-33

Pour évaluer l'impact des changements de pratiques d'entretien de leurs espaces enherbés, des communes de l'agglomération de Cergy-Pontoise se sont appropriées le programme de relevé botanique Florilèges et de suivi des papillons Propage.

### **Eco pastoralisme : Le berger urbain, responsable du troupeau des espaces verts**

Gazette des communes, des départements, des régions (la), 23/01/2017, n° 2350, p. 24

L'éco pâturage est en vogue dans les collectivités, qui y ont recours pour gérer leurs espaces naturels. Il peut être conduit en régie par des agents volontaires.

### **Bourg-en-Bresse : un "projet de service" écologique et économique ! / MEUNIER MARTINE**

Horticulture et paysage magazine. Espaces verts, 01/2017, n° 177, p. 46-47

Pour allier changement des pratiques, accroissement des surfaces en gestion et viabilité financière, les espaces verts ont mis en place un projet de service intégré à la politique des élus intitulée "Ma ville nature". Au programme : approches managériales participatives, protection de l'environnement, valorisation de la biodiversité, démocratie participative et à la clé... des économies pour une ville plus verte !

### **Quand la rue devient un jardin / PIZY PIERRE-LAURENT**

Id Efficience Territoriale, 01/2017, n° 34, p. 18-19

A Nantes, la Ville a lancé un appel à projets invitant les habitants à s'emparer d'espaces publics pour les végétaliser. "Ma rue est un jardin" permet ainsi d'embellir la ville, avec le concours des Nantais.

### **Toitures végétalisées : premiers enseignements sur les services écosystémiques rendus / RADISSON LAURENT**

Actu-environnement.com, 13/12/2016

Une expérimentation associant un institut de recherche et CDC Biodiversité permet d'éclairer les services écosystémiques offerts par les toitures végétalisées. Ses résultats devraient orienter les choix de conception et de gestion de ces équipements.

<http://www.cdc-biodiversite.fr/wp-content/uploads/2016/11/CP-TOITURES-VF241116-1.pdf>



**Ville et santé : deux termes à concilier / LEMONIER MARC**

Diagonal, 11/2016, n° 198, p. 28-51

Dossier :

Le bien être de demain se conjugue au présent

Quand l'environnement devient pathogène

L'environnement une ressource pour la santé

Les inégalités environnementales et sociales de santé : une question centrale

Lille, le secteur concorde, un quartier prioritaire à santé positive

Montreuil : le mal logement en cœur de cible

Le bruit de la douleur

Strasbourg : quand santé rime avec environnement

Montpellier : des ménages construisent leur cadre de vie

**Implication citoyenne, levier pour la nature en ville / COTTE ROLAND**

Techni.cités, 11/2016, n° 297, p. 28-29

Les citoyens montrent une appétence pour plus de nature en ville et pour une plus forte implication dans la décision publique. Comment répondre à leurs attentes, tout en promouvant la biodiversité au sein des projets urbains ? Quels sont les modes d'implication favorisés ?

**Villes et villages fleuris : des budgets en baisse et des solutions écologiques / STANESCO Auriane**

Voix du nord (Ia), 22/07/2016, p. 12

Où fait-il bon vivre ? Dans une ville verte, propre et fleurie ! Les municipalités l'ont bien compris, mais cet effort a un coût. En temps de crise, synonyme de budgets en baisse, elles doivent ruser pour rester attractives. Notamment aux yeux du jury des villes et villages fleuris, en tournée cet été dans le Dunkerquois. Cette année a été difficile, entre les mauvaises conditions climatiques et la baisse des dotations de l'Etat. Les municipalités ont été obligées de revoir les budgets alloués aux espaces à la baisse avec parfois des diminutions de personnels.

**« Paris doit aller plus loin pour renforcer la place de la nature en ville », Pénélope Komitès, Mairie de Paris / ALBERT MARIE-DOUCE**

lemoniteur.fr, 22/03/2016

<http://www.lemoniteur.fr/article/paris-doit-aller-plus-loin-pour-renforcer-la-place-de-la-nature-en-ville-penelope-komites-mairie-de-31838182>

La Ville de Paris a lancé l'élaboration d'un nouveau « Plan Biodiversité ». Le programme qui pourrait être adopté début 2017 devra soutenir l'épanouissement de la faune et de la flore dans la cité. Alors que dans son numéro daté du 25 mars, « Le Moniteur » consacre un dossier au mariage du bâti et de la biodiversité, Pénélope Komitès, l'adjointe à la maire de Paris en charge des espaces verts, de la nature et de la biodiversité, rappelle également que la prochaine modification du Plan local d'urbanisme de la capitale contient des mesures qui impacteront la construction.

## SITOTHEQUE

---

**Agence française pour la biodiversité**

<http://www.afbiodiversite.fr/>

En métropole et en outre-mer, l'Agence française pour la biodiversité a pour mission d'améliorer la connaissance, de protéger, de gérer, et de sensibiliser à la biodiversité terrestre, aquatique et marine.

**Agence régionale pour la nature et la biodiversité en Îles-de-France (Natureparif)**

<http://www.natureparif.fr/>

Depuis septembre 2008, Natureparif s'attache à mettre en oeuvre l'observatoire à travers 3 dispositifs. L'île-de-France accueille également de nombreux établissements d'excellence comme le Muséum national d'Histoire Naturelle, l'INRA, le Cemagref ou le BRGM, qui disposent d'autres informations relatives à l'inventaire et à la classification des espèces, à la biologie à la nature des sols, à l'histoire des milieux, à la bio archéologie ou à la paléontologie.

### **E-communauté Nature et environnement du CNFPT**

<https://e-communaut.es.cnfpt.fr/nature-et-environnement>

L'e-communauté territoriale « nature et environnement » se donne comme objectif de faciliter les échanges de connaissances entre pairs, d'offrir une veille réglementaire et documentaire en lien avec les évolutions des politiques publiques, de partager des pratiques de terrain. Cette e-communauté s'adresse à tous les territoriaux et à leurs partenaires : de l'agent de maîtrise encadrant en charge de la gestion opérationnelle d'une équipe ou d'un service, au directeur de service en charge de la planification stratégique en passant par les cadres en charge de la gestion organisationnelle d'un service.

### **FNCAUE**

<http://www.fncaue.com/>

La Fédération nationale des CAUE, association loi 1901 créée le 9 mai 1980, regroupe les CAUE représentés par leur président.

Le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) est un organisme investi d'une mission d'intérêt public, né de la [loi sur l'architecture du 3 janvier 1977](#).

Il a pour objectif de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement dans le territoire départemental. L'architecture, les paysages et le patrimoine sont d'intérêt public. Le CAUE est créé à initiative des responsables locaux et présidé par un élu local. C'est un organe de concertation entre les acteurs impliqués dans la production et la gestion de l'espace rural et urbain.

### **Ministère de la Transition écologique et solidaire**

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/>

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/loi-reconquete-biodiversite-nature-et-des-paysages>

### **Plantes et cités : ingénierie de la nature en ville**

<http://www.plante-et-cite.fr/>

Spécialisé dans les espaces verts et le paysage, Plante & Cité est un organisme national d'études et d'expérimentations. Ce centre technique assure le transfert des connaissances scientifiques vers les professionnels des espaces verts, des entreprises et des collectivités territoriales.

### **Tout sur l'environnement. L'information publique environnementale**

<http://www.toutsurlenvironnement.fr/>

Le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer vient de publier le site [www.toutsurlenvironnement.fr](http://www.toutsurlenvironnement.fr), premier portail d'accès à l'information publique environnementale en ligne. Ce portail offre une porte d'entrée nouvelle vers les informations publiques environnementales mises à disposition gratuitement sur internet par des organismes publics contributeurs. A ce jour, plus de 150 contributeurs publics enrichissent son contenu : des services de l'État (ministères, services de proximité, établissements publics), des collectivités (communes, départements, régions, groupements, établissements publics) et des structures avec une mission de service public sur l'environnement. On pourra se référer utilement aux ressources concernant l'étalement urbain et la péri-urbanisation, aux descriptions et aux exemples d'urbanisme durable (éco-quartier, ville durable, Agenda 21), ou bien encore aux documents relatifs aux politiques publique d'aménagement du territoire.



- TITRE DE LA PRODUCTION

Dossier documentaire : Biodiversité et collectivités, quelles opportunités pour les territoires ?  
Colloque AFB/CNFPT - 7 et 8 février 2018 à Montpellier

- RÉALISÉ PAR

Service CRF (service communication et ressources formatives)  
Centre de ressources documentaires et multimédia, INSET de Montpellier

- COORDONNÉES PROFESSIONNELLES DES AUTEURS

Tél. 04 67 99 76 35 / 76 36

[fabienne.odile@cnfpt.fr](mailto:fabienne.odile@cnfpt.fr)  
[antonia.vergnes@cnfpt.fr](mailto:antonia.vergnes@cnfpt.fr)

*Dossier documentaire réalisé en collaboration avec :*  
*Elisabeth OFFRET, responsable du pôle de compétences paysage et biodiversité – INSET de Montpellier*  
[elisabeth.offret@cnfpt.fr](mailto:elisabeth.offret@cnfpt.fr)

- LIEN VERS LE SITE

[www.cnfpt.fr](http://www.cnfpt.fr)

---

**INSET DE MONTPELLIER**

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

76 PLACE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE  
34965 MONTPELLIER CEDEX 2  
TÉL : 04 67 99 76 76  
FAX : 04 67 99 76 44  
[INSET.MONTPELLIER@CNFPT.FR](mailto:INSET.MONTPELLIER@CNFPT.FR)

---